

Les quartiers solidaires s'invitent au budget

Lutry La discussion sur le budget – déficit de plus de 7 millions – a été escamotée par un débat secondaire sur la manière de présenter l'état des lieux des quartiers solidaires en formation.



Nina Brissot

«Vous vous étiez engagé à présenter un préavis sur la fin du diagnostic pour les quartiers solidaires. Vous n'avez pas respecté votre engagement. Comment voulez-vous que nous votions sur ce poste au budget si nous n'avons pas débattu et n'avons pas été informés sur ce point?» En jeu au Conseil du 8 décembre, une somme de 107'000 frs, sur un total de charges de plus de 69 millions, qui représente la part de la commune pour financer la prochaine installation des quartiers solidaires, une initiative de Pro Senectute.

Raymond Sudan (indépendants et Verts Libéraux) lance l'offensive. Il est suivi par Ludovic Paschoud, de même obédience, qui renchérit: «On nous fait passer dans le budget un poste que nous ne connaissons pas». Sébastien Rod (PLR) dépose un amendement demandant de retirer ce point du budget. Thierry Buche, aussi PLR, insiste: «Un débat doit avoir lieu».

Risque de retard

Claire Glauser, municipale en charge, défend ce qu'elle appelle une maladresse: «Un rapport de 10 pages sera mis sur le site ces prochains jours, suivi en début d'année prochaine par un rapport complet de plus de 50 pages. Nous n'avons pas retenu l'idée d'un préavis, vous avez aussi une communication municipale sur le sujet».

A gauche, Denis Aguet estime: «On doit se donner les moyens de ne pas voter contre la forme et oublier le fond». Dans une longue plaidoirie, Monique Weber (PS) souligne que si l'amendement passe, le résultat en termes de calendrier sera catastrophique, puisqu'il retardera toute mise en œuvre. Il est important selon elle d'obtenir une adhésion de principe sur le projet et, faute de préavis, il faudrait parler du rapport. Le président Alain Amy rappelle que le débat porte sur le budget et non sur les quartiers solidaires.

Pas d'émotionnel

Plusieurs conseillers rappellent encore qu'il s'agit bien d'une question de forme et non de financement. Philippe Mingard déplore qu'on en arrive à repousser la décision à mars pour demander un préavis à la Municipalité. Claire Glauser donne alors une longue explication sur la situation de ces rencontres, l'engouement des participants, les lieux de rencontre, les échanges entre quartiers, et tout le travail accompli, reprenant ainsi le débat sur les quartiers solidaires. Ludovic Paschoud demande de ne pas céder à l'émotionnel, précisant que s'il s'agissait d'un giratoire ou d'un bâtiment, on exigerait un préavis pour décider. Mais Sébastien Rod estime avoir été renseigné par le débat impromptu et décide de retirer son amendement. La discussion initiale sur le budget reprend sans que personne ne s'émeuve du déficit annoncé (voir chiffres ci-dessous). Chacun ayant admis que péréquation et RIE III étaient passées par là, le budget est voté à la grande majorité avec une seule abstention.

Budget 2019 déficitaire

Charges 69 mios

Déficit 7,17 mios

Autofinancement - 5,32 mios

Investissements 5,89 mios